

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Sénat : adoption de trois textes de loi

A.M.
Libreville/Gabon

EN séance plénière du 26 décembre dernier, le Sénat a adopté trois projets de loi de ratification. Les deux premiers ont été portés par la ministre de la Réforme des Institutions. Il s'agit du projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 001/PR/2023 du 29 septembre 2023 portant création, attribution et organisation du Contrôle général d'État (CGE) ;

et le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 002/PR/2023 du 29 septembre 2023 portant suppression de l'Autorité nationale de vérification et d'audit (ANAVEA). Il faut rappeler que ces deux textes avaient fait l'objet de l'audition de la ministre de la Réforme des institutions, Murielle Minkoue-Mintsa, par les sénateurs. Pour le premier, la ministre avait indiqué que la création du Contrôle général d'État s'inscrit dans le cadre de la volonté du

CTRI de réprimer la corruption et crimes économiques et financiers ainsi que l'impunité de l'administration... Cette loi de ratification entend confier au Contrôle général d'État la mission de contrôle et d'inspection de l'exécution du budget de l'État. Pour ce qui est du deuxième texte, Mme Minkoue-Mintsa avait d'abord présenté les déterminismes à l'origine de l'élaboration de ce texte dont la principale mission est le contrôle, l'audit, l'évaluation en matière économique et financière des services de l'État. Il en ressort, à l'entendre, que ces trois dernières années d'exercice, ladite autorité n'a pas rempli les missions qui lui ont été assignées. D'où sa suppression.

Que ce soit pour le premier ou le deuxième projet de loi susmentionné, chaque exposé de la ministre avait suscité des questions chez les sénateurs. Interrogations



Photo: DR

La séance était présidée par Mme Paulette Missambo.

auxquelles la ministre avait du reste répondu.

Le troisième projet de loi a été porté par le ministre délégué à la présidence de la République, chargé de l'Intérieur, Hermann Immongault. Il s'agit du projet de loi portant ratification de

l'ordonnance modifiant et supprimant certaines dispositions de la loi organique n° 001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation. Lequel avait également fait l'objet d'une audition du membre du gouvernement par les sénateurs.

Obsèques du Dr Obame Nguema : l'hommage du chef de l'État à l'illustre disparu

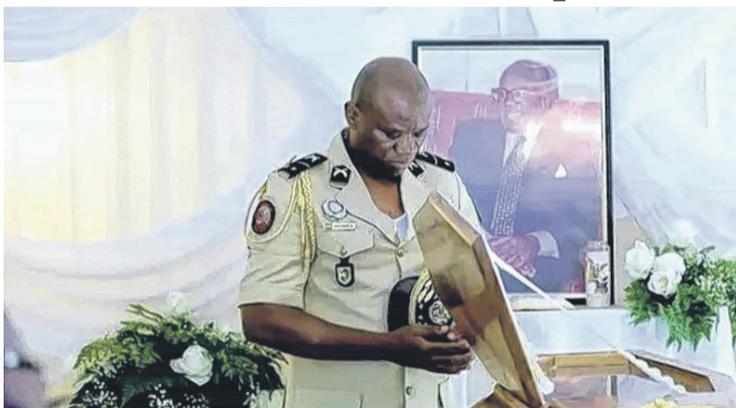


Photo: DR

Le chef de l'État, Brice Clotaire Oligui Nguema a rendu un dernier hommage à l'ancien Premier ministre Paulin Obame Nguema.

H.N.M.
Libreville/Gabon

DÉCÉDÉ le 11 décembre dernier, le Dr Paulin Obame Nguema, a reçu mardi dernier à Libreville les hommages de la Nation gabonaise.

À cet effet, le président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, en compagnie du vice-président, Joseph Owondault Berre, du Premier ministre, Raymond Ndong Sima, des membres du gouvernement, des présidents des institutions et d'autres personnalités politiques, administratives et militaires, se sont recueillis devant la dépouille de l'illustre disparu.

A cette occasion, le Premier ministre a rappelé qu'"humble et sans complexe, le Dr Paulin Obame Nguema a marqué plusieurs générations de Gabonais. Beaucoup ont encore en mémoire ses séances de consultations, ses cours à la Faculté de médecine de Libreville et ses travaux de thèses, alors qu'il occupait les fonctions de Premier ministre."

Ancien Premier ministre du Gabon de 1994 à 1999 sous l'ère de feu Omar Bongo Ondimba, Dr Paulin Obame Nguema a quitté ce monde à l'âge de 88 ans à Libreville des suites d'une maladie. Médecin, homme politique, le défunt va désormais reposer en paix près des siens à Kango.

Paulin Obame Nguema inhumé aujourd'hui à Kango

MM
Libreville/Gabon

PAULIN Obame Nguema, né un 28 décembre (1934), sera inhumé ce jour, jeudi 28 décembre 2023 à Kango, chef-lieu du département de Komo-Kango. Tout un symbole ! Les obsèques de l'ancien Premier ministre (1994-1999), grand commis de l'État, disparu le 11 décembre dernier, ont débuté mardi en fin de matinée par un office religieux en l'église Saint-André des Trois-Quartiers. En présence d'une assistance nombreuse, composée de hautes personnalités de la République et de plusieurs anonymes. Occasion pour six personnes dont, outre des proches, du président du Syndicat des médecins, profession à laquelle il appartenait, et de Zacharie Myboto, membre de son gouvernement à l'époque de rendre à l'illustre disparu un hommage à l'homme. Tous ont mis en avant son humilité, sa



Photo: DR

L'ancien Premier ministre, Paulin Obame Nguema, sera enterré aujourd'hui.

pondération, son sens de la conciliation et de l'État. Des traits de caractère rares de nos jours. Les hommages se sont poursuivis à sa résidence de Batterie IV où a défilé un parterre de personnalités. À commencer par le président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, venu s'incliner devant son cercueil, et l'ensemble de l'exécutif de la Transition (lire ci-contre).

Comment ne pas évoquer l'hommage rendu par les acteurs du milieu à celui qui était un grand passionné de sport, de football en particulier, promenant sa silhouette et sa bonhomie dans les travées de nos stades, au point de se voir affublé du titre de "supporter n° 1 du National-Foot" ? "Obame Nguema, féru de football, nous a démontré, à travers sa critique toujours objective et non stérile, qu'il supportait et soutenait le championnat national. Raison pour laquelle nous l'appelions "supporter n° 1 du National-Foot (...)", a témoigné le président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), Brice Mbika Ndjambou, qui conduisait la délégation des sportifs.

La dépouille de l'ancien chef du gouvernement a pris hier matin la direction de Kango pour une ultime veillée, avant son inhumation aujourd'hui sur ces terres du Komo-Kango qu'il chérissait tant.